



**UNAF**

Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

**UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL**

**SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

JO 14.03.74 / N° W712000291

Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02

Siren/Siret N°495 062 374 000 14

Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701

[unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com](mailto:unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com)

## **ASSEMBLEE GENERALE du Samedi 13 mai 2017 à MONTCEAU-LES-MINES**

### **PV N°3-2016/2017**

#### **❖ Les Membres présents**

MME Pascale SALMON, Membre représentant les arbitres féminins,  
M. Jean-Pierre ZAMO, Membre de l'UNAF Nationale,  
M. Laurent BOLLET, Président,  
M. Stéphane BONARDOT, Président Délégué,  
M. Régis CHAMPET, 1er Vice Président, Président de l'UNAF 71 Pays Minier,  
M. Thierry THIOURT, 2ème Vice-président, Président de l'UNAF 21,  
M. Benoît MORELIERE, Chargé de mission, et Délégué Juridique,  
M. Gérard GEORGES, Secrétaire Général,  
M. Gwenaël MARTIN, Secrétaire adjoint,  
M. Thierry GRODET, Trésorier adjoint, Président de l'UNAF 89,  
M. Aurélien GERAULT, Membre représentant les jeunes arbitres,  
M. Sébastien NICOLET, Membre,  
M. Mostafa TARBOUNI, Membre, Président de l'UNAF 58,  
M. Pierre NUNES, Membre,  
M. Sophian SAOULI, Membre,  
M. Guillaume COULON, Membre,  
M. Emmanuel DURAND, Membre, Président de l'UNAF 71 Pays Saônois,  
M. Léo BOURGIN, Membre.

#### **❖ Les Membres excusés**

M. Alain SCARAMAZZA, Trésorier,  
M. Roger PERRAULT, Membre,  
M. Aurélien CHATON, Membre.

#### **❖ Les Invités présents**

M. Bernard BRAY, Président de l'amicale des éducatrices et des éducateurs de Saône-et-Loire,  
M. Laurent KLIMCZAK, Président de la CRA (secteur Bourgogne),  
M. Jacques BADET, CTRA,  
M. Hugues SCHAFFER, membre du CD du District de Saône et Loire, représentant M. Philip GUYOT de CAILA.

#### **❖ Assistent**

Christian MEUNIER, Jean-Paul CRETAT, Sébastien BOURG, Denis LAMBOEUF, Sébastien LAMURE, Yann LAROCLETTE, Patrick FEDRIGO, Maurice MARCELIN, Stéphane MOREL, Antonio DE SOUSA, Joël ROCHERIEUX, Mehdi TALLI, Mickaël BRAY, Thierry CHEVANNE, Gilles DUTHU, Gaëtan MORDIER, Marcio FERREIRA, Sébastien FEVRE, Alexis GUILLON, Vincent SCARAMAZZA, Océane BROSSARD, Pierre TOUILLON, Georges ZENUCH, Maxim PLAT, Pierre BOLLET.

#### **❖ Les Invités excusés**

M. Jean-Philippe BERLEMONT, Directeur Régional de la DRJSCS,  
M. Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football,  
M. Thierry WANIART, Vice Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football,  
M. Philip GUYOT de CAILA, Président du District de Saône et Loire,  
M. Charly CUNY, Président de la CRA (secteur Franche-Comté),  
M. Christophe ADAM, CTRA,  
M. Clément TURPIN, CTRA,  
M. Christian COUROUX, Président de l'Amicale Régionale des Educateurs (secteur Bourgogne),

❖ **Mots d'accueil**

Mots d'accueil de Régis CHAMPET, Président de l'UNAF 71 Pays Minier.

Régis CHAMPET, Président de l'UNAF 71 Pays Minier, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes pour cette journée de Congrès régional de l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté.

Cette journée permettra, en complément des aspects institutionnels, d'évoquer, dans l'après-midi une thématique originale, à savoir : “ *En quoi l'apport des nouvelles technologies permet de mieux appréhender la décision arbitrale ?* ”.

Régis CHAMPET salue la présence de Jean-Pierre ZAMO, représentant l'UNAF nationale, qui vient de Carcassonne, ville qui accueillera le congrès national 2018, et de Laurent KLIMCZAK, président de la CRA, fidèle UNAFiste.

A noter que, en raison des élections ce jour à la LFA, les personnalités du district sont excusées.

Laurent BOLLET remercie l'ensemble des adhérents présents ce jour ; le temps que chacun consacre à l'UNAF aujourd'hui est à saluer, car il montre l'implication de chacun. Le Président de la section régionale remercie chaleureusement l'UNAF 71 Pays Minier pour l'organisation de cette journée.

En complément des éléments statutaires, la table ronde de l'après-midi permettra d'engager le débat et, à n'en pas douter, de retirer des idées à partager, y compris avec d'autres sections régionales ou encore avec les instances, régionales voire nationales.

❖ **Approbation des PV N°4 2015/2016, AG du 30 avril 2016**

Le PV n°4-2015/2016 relatif à l'assemblée générale du 30 avril 2016, qui s'est déroulée à Magny (89), est proposé à l'adoption de l'assemblée générale de ce jour. Ce procès verbal ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Intégration des membres cooptés**

Pour suppléer l'indisponibilité d'Aurélia MISTRALLI (UNAF58) et de Léandro DOS SANTOS (UNAF89), les membres suivants sont cooptés :

- Pour le compte de l'UNAF 58 : Sophian SAOULI ;
- Pour le compte de l'UNAF 89 : Léo BOURGIN.

❖ **Rapport moral du Président Laurent BOLLET**

« *C'est avec plaisir que la section régionale a organisé cette assemblée générale à Montceau-les-Mines sous la férule de Régis Champet, président de l'UNAF 71 Pays-Minier appelée à devenir UNAF Saône-et-Loire après le rapprochement avec l'UNAF 71 Pays-Saônois même si chacun devrait conserver une certaine indépendance.*

*Merci à vous participants de ce congrès régional qui sera animé cet après-midi, après nos travaux statutaires, par une table ronde intitulée*

“ *En quoi l'apport des nouvelles technologies permet de mieux appréhender la décision arbitrale ?* ”  
*avec des intervenants de grande qualité.*

*Je ne saurais débiter ce rapport moral sans avoir une pensée émue pour Jacques Barochi, ancien président de la section régionale, ancien représentant des arbitres au comité directeur de la Ligue, ancien membre de ce même comité directeur à titre individuel. Jacques Barochi, père spirituel de nombre d'entre nous, était un homme aux valeurs humaines exceptionnelles, dont les grandes convictions pour l'UNAF ont toujours été intactes. Il nous a quittés en octobre dernier. Pour lui, ses proches, et tous ceux qui ont quitté notre famille, je vous demande quelques instants d'applaudissement.*

*J'en viendrai naturellement à ce qui nous concerne au premier chef, la vie de l'association UNAF, ses missions et ses objectifs.*

*Je voudrais ici rappeler les avancées importantes que nous avons obtenues en Bourgogne voici deux ans, suite aux nombreuses voies de fait sur les arbitres : un durcissement important des sanctions avec l'aggravation du code disciplinaire, en liaison étroite avec le président de la Ligue Daniel FONTENIAUD, ainsi que la signature d'une convention avec le Procureur Général près la Cour d'Appel de Dijon, Jean-Jacques BOSCH, ce qui permet d'apporter des réponses pénales plus rapides en cas d'agression dans le cadre de la Loi Lamour.*

*Deux actions essentielles dans notre rôle de protection des arbitres à laquelle je suis bien évidemment profondément attaché.*

*Le soutien de Mme Brigitte DEMPT alors DRCSJS, a été aussi important. Et tout cela a démontré notre crédibilité auprès, tant des institutions, que des instances.*

*Avec la Ligue de Bourgogne, nous avons donc mené la bataille de la dissuasion avec l'appui de quelques membres du comité directeur pour obtenir une aggravation des sanctions. Aujourd'hui, nous pouvons estimer que la force de la dissuasion recherchée a été réelle puisque nous n'avons eu à déplorer que très peu de faits depuis, et cette saison notamment.*

*Toutes les actions menées par la Ligue dans le domaine du fair-play, de l'esprit sportif ne peuvent être qu'un moyen pour tendre vers une situation meilleure.*

*Merci à tous les acteurs qui ont apporté leur pierre à cet édifice. Merci au bureau de la section régionale Bourgogne pour son implication à mes côtés.*

**\* Assemblée Générale du samedi 13 mai 2017 à MONTCEAU-LES-MINES \***

*Je saluerai cette année encore et sans me lasser, le travail professionnel de notre délégué et conseiller juridique. Benoît Morelière accomplit une mission essentielle et abat un énorme travail pour défendre les arbitres. Qu'il en soit remercié. Lui comme Stéphane Bonardot toujours présent, actif, efficace et clairvoyant sur tous les dossiers de l'UNAF. Des remerciements également à Gérard GEORGES, impliqué dans le secrétariat général comme dans son poste de représentant des arbitres au Comité directeur de la Ligue, poste où il a été réélu dans le conseil d'administration de la nouvelle Ligue Bourgogne – Franche-Comté que préside désormais Daniel FONTENIAUD.*

*Au chapitre des missions importantes, je voudrais aussi souligner l'importance, à juste titre, de tous les membres de l'UNAF qui accompagnent les arbitres lors des auditions en Ligue et dans les districts. Cette présence est à la fois rassurante pour l'arbitre et importante pour la défense du corps arbitral souvent malmené, même s'il est là souvent en qualité d'officiel. Mais certaines parties arrivent toujours à trouver des responsabilités là où il n'y en a pas pour tenter de se soustraire aux siennes !*

*D'autre part et dans un tout autre domaine, cette saison a permis à l'UNAF de rappeler une fois de plus qu'elle est bien LE club des arbitres. Présente aux rassemblements, participant à chaque fois que cela est possible aux opérations de recrutement et de fidélisation (avec notamment un cadeau de bienvenue en début de saison), elle permet aux arbitres adhérents à l'UNAF de participer à moindres frais au Challenge Petit, au Congrès national, notamment. C'est une action importante, je crois, qui favorise l'esprit de corps, la fraternité entre les membres de l'UNAF, tous arbitres.*

*Les bonnes relations avec la Ligue et avec la CRA de notre ami Laurent KLIMCZAK nous ont permis de mener à bien quelques projets intéressants. C'est en tout cas une relation empreinte de cordialité et de sincérité que je salue.*

*L'UNAF Bourgogne a aussi bâti un partenariat très intéressant pour les arbitres avec Nike et un commerçant régional, « Sportcom ». Une action de plus au service des arbitres avec des tarifs imbattables que même le comité directeur national n'a pu obtenir !*

*Enfin je ne saurai terminer en adressant mes vœux les plus sincères à Clément TURPIN, porte drapeau de la ligue mais aussi de l'arbitrage français. J'espère qu'il représentera la France à la prochaine Coupe du Monde.*

*Enfin, je voudrais également dire combien le nouveau comité directeur national présidé par Jean-Jacques DEMAREZ et auquel j'ai l'honneur de participer, travaille dans une ambiance studieuse et conviviale. Jean-Pierre ZAMO, vice-président et trésorier adjoint, nous en parlera en rappelant aussi le fait que l'UNAF nationale a également retrouvé une place importante au sein de l'AFCAM.*

*Elle a également trouvé une représentation très forte et crédible au sein de la FFF et de la LFP. C'est une excellente nouvelle pour tous.*

*Quant à l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté puisque nous avons modifié nos statuts, elle travaille désormais activement au rapprochement avec l'association de Franche-Comté. Pour moi, l'UNAF doit être une et indivisible sur le territoire. Nous avons rencontré la présidente voici quelques semaines. Nous allons œuvrer pour continuer notre démarche, fort de notre agrément Jeunesse & Sport, de nos rencontres avec le DRCSJS, Jean-Philippe BERLEMONT, et du travail que l'UNAF régionale réalise en faveur des arbitres.*

*Congrès, Challenge Petit figurent notamment dans les événements à venir. Nous allons aussi avec l'équipe régionale nous pencher sur de nouvelles actions pour ce mandat.*

*L'UNAF Bourgogne Franche-Comté sera à vos côtés chaque fois qu'il le faudra et surtout chaque fois que certains en voudront à votre intégrité, physique et morale.*

*Votre protection et votre représentation sont notre priorité.*

*Merci de votre attention. »*

**❖ Adoption du rapport moral du Président Laurent BOLLET**

Le rapport moral du Président Laurent BOLLET est proposé à l'adoption de l'assemblée générale. Ce rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

**❖ Adhésions**

– UNAF 21	: 129
– UNAF 58	: 65
– UNAF 71 Pays Minier	: 110
– UNAF 71 Pays Saônois	: 102
– UNAF 89	: 121

**TOTAL : 527**

Ce chiffre montre un recul de 40 adhérents par rapport à la saison précédente. Il est à rapprocher du nombre d'arbitres en activité qui s'établit à environ 610 pour la saison 2016-2017 (secteur Bourgogne).

Laurent BOLLET insiste sur le fait que le nombre d'adhérents doit être le plus important possible, pour que l'UNAF soit écoutée, entendue. « L'union et le nombre font la force », tel doit être le leitmotiv de notre action, sur l'intégralité du territoire de Bourgogne – Franche-Comté.

L'UNAF, tant régionale que nationale, doit réfléchir à comment sensibiliser les arbitres à la nécessité d'adhérer à l'UNAF. La création d'une application spécifique UNAF, le paiement en ligne de l'adhésion, etc., peuvent constituer des moyens facilitant les relations entre arbitres et UNAF.

❖ **Présentation du budget prévisionnel**

Gérard GEORGES, secrétaire général supplée Alain SCARAMAZZA, trésorier, excusé, pour présenter le détail du budget prévisionnel pour la saison 2017-2018. Celui-ci s'équilibre à hauteur de 15 750 €.

❖ **Adoption du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel proposé par le trésorier est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Rapports des sections départementales**

UNAF 71 Pays Minier :

Régis CHAMPET, président de l'UNAF71PM, revient sur le nombre d'adhérents important que connaît l'UNAF71PM.

La section départementale consacre ses efforts sur les fondamentaux : assistance lors des auditions, aide pour la rédaction des rapports, etc.

UNAF 21 :

Thierry THIOURT, président de la section départementale UNAF21, fait part de son inquiétude vis-à-vis notamment de la réduction du temps de parole et de présence accordé à l'UNAF lors des stages, des rassemblements, des sessions de formation et d'examen. Cette réduction limite la possibilité de contact direct avec les arbitres pour les inciter à adhérer.

UNAF 58 :

Mostafa TARBOUNI, président de la section départementale UNAF58, indique que la section départementale poursuit ses efforts pour faire adhérer les arbitres.

L'UNAF58, en complément de l'opération survêtements de la saison 2015-2016, a mené une opération « maillot d'entraînement » pour cette saison 2016-2017. L'UNAF départementale peut compter sur son sponsor neversois qui a renouvelé son soutien financier de 500 euros.

Mostafa TARBOUNI profite de cette intervention pour remercier l'ensemble des membres de son comité directeur qui a œuvré, tout au long de la saison, au bénéfice des arbitres.

UNAF 71 Pays Saônois :

Emmanuel DURAND, président de l'UNAF71PS, fait part des difficultés rencontrées, notamment, pour faire adhérer les jeunes arbitres, et ceci malgré le travail important réalisé par Alexandra COLLIN et Gwénaél MARTIN.

UNAF 89 :

Thierry GRODET, président de la section départementale UNAF89, présente le bilan des actions menées par l'UNAF89 depuis le congrès régional de Magny.

Parmi ces actions, à noter la forte implication de la section départementale dans l'accompagnement des arbitres lors des auditions en commission de discipline.

L'UNAF89 a connu une agression, qui concerne un arbitre nouvellement nommé, qui dirigeait son second match.

Thierry GRODET remercie Stéphane MOREL, président de la CDA89, qui n'hésite pas à intervenir pour modifier des désignations, tenant compte d'éventuelles difficultés connues par des arbitres dans les clubs.

❖ **Rapport du Délégué Juridique régional, Benoît MORELIERE**

« Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Chers amis,

*En préparant ce compte-rendu d'activité annuel, je me suis replongé dans la lecture des comptes rendus d'activités des saisons précédentes, jusqu'à remonter à celui de Vitteaux en 2005.*

*Je ne ferai à aucun d'entre vous l'injure de lui demander s'il était présent à cette AG, mais un court extrait du rapport d'activité d'il y a 12 ans : « Sachez toutefois que la Bourgogne, qui me semble relativement épargnée à ce jour par les agressions physiques, ne l'est pas par les violences verbales et n'endigue pas non plus les autres phénomènes de violences (dégradations, par exemple) »*

*Que dire de plus ?*

*Rien.*

*Ou plutôt si : dire et redire que les violences verbales et les intimidations sont intolérables.*

*Dire et redire que les violences physiques ne méritent pas la moindre faiblesse.*

*Ni la moindre compromission.*

*Nous, adhérents de l'UNAF, devons toujours répéter aux arbitres que la tolérance ne peut s'apprécier que pour les gestes techniques du terrain, mais jamais aux noms d'oiseaux ou aux gestes qui vont de la contestation à l'agression.*

*Nous, adhérents de l'UNAF devons intervenir mais aussi participer auprès des CDA, des commissions de discipline, des comités directeurs des instances.*

*Et pourquoi donc ?*

*Pour ne pas banaliser cette violence, pour expliquer que la mission de l'arbitre est éminemment compliquée, pour ne pas donner aux arbitres l'impression qu'ils sont tous seuls le week-end sur le match, tous seuls lorsqu'ils butent sur la rédaction du rapport après des incidents ou seuls face à ceux qui risquent de mentir lors de la réunion de la commission de discipline.*

*Expliquer encore aux instances disciplinaires qu'une bousculade, même légère, c'est une atteinte à la personne de l'arbitre, une atteinte à son autorité, un moyen trop facile de dégager sa frustration.*

*Et que le renouvellement des faits, qui ne sont pas des faits mineurs dans d'autres sports, la lassitude des affaires, la distance temporelle vis-à-vis des faits ne doit pas conduire, plusieurs semaines après ceux-ci, à des sanctions bassement symboliques.*

*Soyons forts, soyons fermes et continuons de demander des sanctions exemplaires.*

*Vous savez quel turn-over touche la population arbitrale.*

*Il est très important. Beaucoup trop important. Et nécessite que notre message de soutien, de prévention et de demande de protection soit encore plus répété, saisons après saisons.*

*Mais ce turn-over n'est-il pas causé par l'insécurité de la fonction ?*

*Si les sanctions prononcées ne permettent pas la prise de conscience de la gravité des faits, ne préviennent pas la récidive et ne sont pas dissuasives, à quoi servent-elles ?*

*J'ai animé dernièrement une séquence de sensibilisation à l'arbitrage auprès d'une équipe U15 dans un club réputé tranquille.*

*J'étais surpris de voir à quel point ces jeunes joueurs connaissaient les lois du jeu mais aussi les consignes aux arbitres (est-ce que la main est décollée du corps ? est-ce qu'elle augmente la surface de celui-ci ? est-ce un geste naturel ?)*

*Sur le terrain, c'était une autre paire de manches. Et les noms d'oiseaux ont vite volé sur les arbitres d'un jour, qui ont pris, ou pas, leurs responsabilités. C'est une génération qui connaît le foot sur le terrain et sur FIFA17, qui vit à l'heure des réseaux sociaux, qui écoute les commentateurs, retient beaucoup, mais demande beaucoup.*

*Je tire de cette modeste expérience une leçon assez intéressante :*

*Il y a beaucoup à faire pour leur expliquer notre fonction d'arbitre que ces jeunes joueurs auraient tendance à ne pas respecter. On pourrait se dire que la cause est perdue. Mais l'exercice consistant à les placer avec le sifflet ou le drapeau leur fait vite changer d'idée sur la fonction d'arbitre.*

*Il y a donc de bonnes raisons d'être optimiste.*

*Voilà donc le message d'engagement que je souhaitais vous transmettre.*

*Et pour ce qui concerne les faits notables de la saison 2016-2017 :*

- Nous avons obtenu en novembre dernier, devant la cour d'appel de Dijon, une décision intéressante qui condamne M. Sezer BARIS pour avoir mis un coup de tête à un arbitre de côte d'or en 2013. Il faut dire que cette décision a été difficile à obtenir : une enquête incomplète qui a duré 2 ans, qui entraîne naturellement un classement sans suite du Procureur de la République. L'effet de la convention passée avec le Parquet Général a joué à plein, et, de reprise des poursuites à l'appel de la relaxe prononcée en 1ère instance, la condamnation définitive du quidam.*
- Je ne suis pas en train de vous dire qu'on a triomphé. Mais seulement qu'on a fini par obtenir une petite victoire, à force d'opiniâtreté. Ce qui me semble déjà bien.*
- Dans la série « parcours avec embûches », le dossier de Corentin PAYA, qui a pris un coup de front le 20 mars 2016, et avec un Procureur qui avait décidé de faire un rappel à la loi. Le Procureur a entendu nos arguments concernant l'application des politiques publiques de lutte contre la violence dans le sport et le fautif ira prochainement devant le tribunal correctionnel de Dijon en octobre prochain pour répondre de ses actes.*
- Pour ce qui concerne l'agression de notre collègue de l'Yonne Omar MAANA en février dernier, le dossier est en cours, il me faut juste compléter avec quelques éléments avec Thierry GRODET, pour qu'on soit parfaitement opérationnels. Même si cela relève du Parquet de Sens.*

*Bref, de quoi essayer de croire que nos affaires suivent un cours satisfaisant, même si je préférerais le chômage technique....*

*Je profite ces jours-ci de l'aubaine d'un stage très intéressant pour peaufiner mes connaissances en matière de procédure civile, de règles de prescription ainsi qu'en matière de procédures civiles d'exécution. Gare à ceux qui ont été condamnés, ils seront poursuivis pendant jusqu'à ce qu'ils aient acquitté leur dû aux arbitres et à l'UNAF.*

**\* Assemblée Générale du samedi 13 mai 2017 à MONTCEAU-LES-MINES \***

*Je reprendrai donc bientôt contact avec Claude LANGLAIS, Christian MEUNIER, Nicolas DUJARDIN, Nicolas PION, Alban MONIOTTE, Laurent MUSIJ, Vincent NICOLAS, Alexandre HUBAUT et Alexis RICHARD, Maxime BERTE, Carlos RAMOA, Olivier MICHON, Aurélien PLAT et Julien DELIGIA. Car on pourrait trouver quelques moyens de les aider.  
L'optimisme au plus haut niveau !*

*J'attire votre attention sur l'entrée en vigueur, le 1er juillet prochain, d'un nouveau barème disciplinaire fédéral, qui a été toiletté. Les modifications ne sont pas très importantes, sauf pour ce qui concerne les atteintes aux officiels. Le barème de référence a été légèrement revu à la hausse, et c'est une bonne chose. Ce qui veut dire que chaque commission de discipline de District devra se mettre au diapason. Même si certaines avaient déjà mis la barre assez haute, comme la Nièvre avec les 12 années de suspension pour l'agresseur de Michel CALVI.*

*Mais par rapport au barème de Ligue, qui avait été aggravé sur décision du comité de Direction et par le truchement de l'aimable mouvement de protestation lancé par l'UNAF, il y a 2 ou 3 motifs qui pourraient être moins sanctionnés.*

*J'espère que les représentants de la CRA en Discipline et en Appel sauront expliquer intelligemment les choses à leurs collègues des commissions au moment de prendre leur décision.*

*Je vous rappelle enfin que l'UNAF assure la défense juridique de ses adhérents dès qu'un arbitre a subi un contact physique de violence au cours de sa mission, quel que soit son degré d'atteinte : c'est à dire les violences volontaires (autrefois appelées coups et blessures) avec ou sans ITT, mais également les autres actes plus graves que je ne souhaite pas voir : torture, actes de barbarie, homicide, etc.*

*L'UNAF intervient également pour les arbitres qui sont menacés de mort ou menacés de subir un délit. Par exemple : « je vais te casser le gueule, je vais brûler ta voiture, ta maison, on va te choper au lycée, etc. »*

*Pour ces infractions, les arbitres bénéficient des dispositions de la loi du 23 octobre 2006, dite 'Loi LAMOUR'.*

*Je vous rappelle toutefois que le protocole doit impérativement être le suivant :*

- 1. arrêt du match,*
- 2. appel des forces de l'ordre en cas d'agression physique,*
- 3. recueil des coordonnées des témoins,*
- 4. coup de fil au DJD ou DJR,*
- 5. certificat médical si besoin,*
- 6. rapport le soir même,*
- 7. plainte (si elle n'a pas été prise par les forces de l'ordre)*

*Merci de votre attention. »*

**❖ Intervention des invités**

**Intervention de Bernard BRAY, président de l'amicale des éducatrices et des éducateurs de Saône-et-Loire**

Bernard BRAY, fidèle participant au Congrès régional, remercie l'UNAF pour son invitation.

Il effectue un tour d'actualité du football et revient en particulier sur :

- La nécessaire exemplarité du football professionnel, qu'il s'agisse des Présidents, des dirigeants, des joueurs, etc. Les comportements antisportifs, les paroles déplacées, etc., sont à l'origine de conséquences quasiment immédiates sur les terrains dès le lendemain.
- La nécessaire prise en compte de l'extérieur du terrain, notamment les spectateurs et les parents.
- Le suivi des vocations pour l'arbitrage, notamment au cours des matches de U13. Il faut que l'arbitrage s'empare de cette question.

**Intervention de Laurent KLIMCZAK, président de la CRA**

Laurent KLIMCZAK, président de la CRA, remercie l'UNAF pour son invitation. Il redit son plaisir d'être présent en cette journée à Montceau-les-Mines.

Laurent KLIMCZAK présente un tour d'horizon de l'arbitrage bourguignon et franc-comtois :

- Le rassemblement de début de saison aura lieu le 2 septembre 2017 à Dijon.
- De nouveaux tests physiques vont entrer en vigueur.
- L'organisation de la CRA sera calquée sur les préconisations de la CFA et de la DTA.
- L'arbitrage pourra compter sur 3 techniciens : Clément TURPIN, Jacques BADET, Christophe ADAM.
- Le chantier de l'arbitrage du championnat national 3 est en cours ; des réunions ont lieu avec la DTA.
- L'assemblée générale de juin 2017 va devoir se prononcer sur deux points :
  - o L'entrée en vigueur du carton blanc à compter de la saison 2017-2018 sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne – Franche-Comté.
  - o Les obligations de nombre d'arbitres par clubs.

**Intervention de Jean-Pierre ZAMO (représentant l'UNAF Nationale)**

Jean-Pierre ZAMO, vice-président de l'UNAF, remercie l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté pour son accueil en cette journée de congrès régional.

Il effectue un tour d'actualité qui a permis d'aborder les sujets suivants :

- Les sections régionales et départementales ont connu une année 2016 riche en bouleversements consécutifs à la réforme territoriale.
- Le nouveau comité directeur de l'UNAF nationale est entré en fonction début janvier 2017, pour le mandat 2016-2020, lors de l'assemblée générale de Vichy.
- Ce nouveau comité directeur est organisé en 7 pôles et en 2 groupes de travail.
- Plusieurs nouveautés sont déjà à signaler :
  - o Un nouveau logiciel de gestion des adhésions ;
  - o Un nouvel outil pour la gestion des dossiers juridiques, destiné à accélérer la constitution des dossiers et optimiser leur délai de traitement.
- Jean-Jacques DEMAREZ a engagé son tour de France des ligues ; il a rencontré le président de la FFF et la présidente de la LFP. Une rencontre avec le président de la LFA élu ce 13 mai 2017 est à programmer.
- L'UNAF a réintégré l'AFCAM ; Nadine CYGAN, Jean-Jacques DEMAREZ et Laurent BOLLET représentent l'UNAF au sein de cette association.
- L'UNAF constate que, cette saison, les arbitres agressés sont de plus en plus jeunes. Les sanctions prononcées par les commissions de discipline sont souvent très lourdes ; à noter que la ligue de football Auvergne – Rhône-Alpes a procédé à une forte augmentation de ses sanctions.
- La commission solidarité œuvre énormément depuis le début de saison. Ne pas hésiter à faire appel à cette commission via les sections régionales.

❖ **Remise des médailles**

**Régionales**

- Bernard **BRAY** (au titre de la SR)
- Alban **DERVAUX** (UNAF 21) (excusé)
- Christophe **CHEREAU** (UNAF 58) (excusé)
- Armando **SOTO MAÏOR** (UNAF 71 PM) (excusé)
- Bernard **GIRARDIN** (UNAF 71 PS) (excusé)
- Philippe **CHANUDET** (UNAF 89) (excusé)

**Nationales**

- Pierre **BOLLET** (Or)
- Jean-Claude **MEIGNEN** (Argent) (excusé)
- Jean-Manuel **FERNANDES** (Argent) (excusé)
- Romain **MOUGEOT** (Bronze) (excusé)
- Maxim **PLAT** (Bronze)
- Roger **PERRAULT** (Bronze) (excusé)
- Stéphane **MOREL** (Bronze)

❖ **Clôture de l'assemblée générale**

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent BOLLET procède à la clôture de l'assemblée générale de la section régionale et invite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Secrétaire général,

Gérard GEORGES.